CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING DU VAL

1- RÈGLEMENTS

Un versement d'arrhes de 30% vous sera demandé à votre réservation. Dès réception du règlement d'arrhes, vous recevrez sous réserve de disponibilité un email de confirmation sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. Pour les locatifs, l'intégralité sera ensuite à régler sous 30 jours avant le début de votre séjour. Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 7 jours. Dans les cas où le solde n'a pas été réglé dans les délais imparti, nous considérerons votre réservation comme annulée, les arrhes ne seront pas remboursées.
Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Camping du Val (comptes français uniquement).
- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa
- Espèces
- Chèques Vacances papier ou Connect

2- CAPACITÉ

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance. La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type meublé de tourisme, mobile-home ou tipi implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.

3- LOCATIONS

Location d'emplacements : Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Le paiement sera effectué lors de votre arrivée.
Le prix emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil, à la piscine, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Le montant de la taxe de séjour est de 0.61 € par nuit et par personne de 18 ans et plus.
Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier.
A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.
Location d'hébergements :
Définition des saisons de location : Se référer aux fiches de tarifs.
Périodes et durée de location : Les locations sont possibles pour une semaine ou à partir de deux nuits hors juillet-août. En juillet-août, les hébergements sont loués à la semaine du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche selon disponibilités.
Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement, les charges (eau, électricité dans la limite de 200 kW par semaine), l'accès aux services de l'accueil, à la piscine, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Le montant de la taxe de séjour est de 0.61 € par nuit et par personne de 18 ans et plus. Les locations sont disponibles à partir de 16h30 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.
Dépôt de garantie : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 150€. Ce dernier sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisants. Dans le cas contraire il sera prélevé sur le dépôt de garantie :
– La valeur des objets manquants
– Un montant forfaitaire de 70€ pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
– Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
– Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.
Votre séjour :
Pour préparer votre séjour : Il est indispensable de vous munir de votre linge de lit (draps, taies de traversins) sauf locations de draps. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services. La clef de votre location vous sera remise à votre arrivée.
Il est strictement interdit d'allumer un feu sur le camping.
Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront affichées, et de restituer les clefs de votre location.
Le jour de votre départ, les locations doivent être libérées avant 10h sur réservation d'un créneau auprès de la réception.
Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Un service facultatif de ménage vous est proposé pour la somme de 70€.

4- MINEURS NON ACCOMPAGNES

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, le camping n'accepte pas les réservations effectuées par des personnes mineures non accompagnées de leurs parents ou de leur représentant légal. La Direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping à tout mineur se présentant sans être accompagné de son père, de sa mère ou de son représentant légal, même en cas de réservation préalable. Aucun remboursement ne pourra être accordé si cette condition n'a pas été respectée.

5- RÈGLEMENT DU SÉJOUR

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'arrhes.
Emplacement – Locations : Le solde du séjour doit être réglé sans rappel de notre part 30 jours avant la date d'arrivée.

6- MODIFICATION DE SÉJOUR

Les modifications de dates de séjour ne sont acceptées que dans un délai de 30 jours minimum avant la date initiale prévue et sous réserve de disponibilités.

7- ARRIVÉES RETARDÉES / DÉPARTS ANTICIPÉS

En l'absence de message écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 12H après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

8- PROMOTIONS – VENTES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

9- ANNULATIONS

Locatifs Annulation de séjour par le Camping du Val AVANT votre arrivée : En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité.
Annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée : celui-ci devra avertir par écrit le camping (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). A défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat.
Le camping vous rappelle que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

Frais d'annulation : En cas d'annulation de la réservation par le locataire, les conditions suivantes s'appliquent :

- **Annulation effectuée plus de 30 jours avant la date d'arrivée :**
  les frais de **30 % du montant total du séjour**, reste acquis au propriétaire à titre de frais d'annulation.
- **Annulation effectuée 30 jours ou moins avant la date d'arrivée (ou non présentation au séjour) :**
  Le **montant total du séjour** est dû. Aucun remboursement ne pourra être exigé, quelle qu'en soit la cause.

Une assurance annulation peut être souscrite via notre partenaire Neat sinon aucun remboursement ne sera effectué.

10- ANIMAUX

Nos amis les chiens (chiens catégorisés interdit) sont admis dans nos locations et emplacements sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse. Les chats ne sont pas admis dans nos locations.

11- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

12- DROIT DE REFUS D'ADMISSION

.La Direction du camping se réserve le droit de refuser l'accès ou le séjour à toute personne ne respectant pas les présentes Conditions Générales de Vente, le règlement intérieur ou les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Sont notamment concernés, sans que cette liste soit limitative :

- les personnes mineures non accompagnées de leur père, de leur mère ou de leur représentant légal ;
- les personnes se présentant avec un animal dont l'accès est interdit par le règlement du camping (notamment les chiens de catégories 1 et, le cas échéant, les chiens de catégorie 2 lorsque leur admission n'est pas autorisée) ou ne respectant pas les conditions d'accueil des animaux ;
- les clients ayant réservé un emplacement ou un hébergement manifestement inadapté à la composition de leur groupe, à leur véhicule, à leur matériel ou à leurs besoins, lorsque cette situation est susceptible de compromettre la sécurité, le bon fonctionnement de l'établissement ou le respect des règles d'occupation ;
- toute personne dont le comportement ou la situation est susceptible de porter atteinte à la sécurité, à la tranquillité des autres clients ou au bon fonctionnement du camping.

En cas de refus d'admission résultant du non-respect des présentes conditions ou d'informations erronées ou incomplètes communiquées lors de la réservation, la Direction pourra annuler la réservation ou refuser l'accès à l'établissement. Cette décision ne donnera lieu à aucun remboursement, sous réserve des dispositions impératives du droit applicable.

13- RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour.

14- LITIGE

En cas de litige et après avoir saisi le « service client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicys Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr Saisine par mail : contact@medicys.fr Saisine par voie postale : 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS - Téléphone : 01 49 70 15 93 14.

15- RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes, utilisés dans la brochure ou sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.
De plus, le camping ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol, incendie, intempéries ect.

16- INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée. Le traitement des données nominatives, qui sont recueillies et conservées par le vendeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés. Les données personnelles ne sont conservées que pour une durée strictement nécessaire à la prestation fournie. Le prestataire ne collecte et n'utilise que les données strictement nécessaires pour satisfaire les besoins et services pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le bénéficiaire du service dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles le concernant ou encore de limitation de leur traitement et de leur portabilité, le responsable du traitement étant notre service administratif auquel il suffit d'écrire, pour toute demande à ce sujet, à l'adresse du camping en indiquant vos noms, prénoms et adresse. Le prestataire inclut les exigences de protection des données personnelles dans toutes ses nouvelles procédures et offres de service. Le prestataire s'interdit de divulguer les informations relatives à son client ou à ses biens auxquelles il a pu avoir accès dans l'exécution de son service. Ces données ne seront pas de même transférées vers un État non-membre de l'Union européenne.